

L'ÉCHO ROANNAIS

JOURNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE ROANNE

LITTÉRATURE, INDUSTRIE.

AGRICULTURE & AVIS DIVERS.

DÉSIGNÉ A ROANNE POUR INSÉRER LES ANNONCES JUDICIAIRES.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Un an, 8 francs; — Six mois, 4 francs.

L'ÉCHO ROANNAIS PARAIT TOUS LES DIMANCHES
PRIX DES INSERTIONS :
Annonces, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

ON S'ABONNE A ROANNE,
Chez M. ROY, imprimeur, rue du Collège, 9,
et rue Bourgneuf.

CHEZ M. HAYAS, IMPRIMEUR, RUE IMPÉRIALE, 70
A PARIS,
Chez M. HAYAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 5.
— MM. LAFFITE, BULLIER et C^{ie}, place de la
Bourse, 8.

dernière levée de la botte au Bureau.
4 h. 30 matin. Belmont, Charlieu, Tarare, Thiry,
Montbrison, St-Etienne, Lyon.
8 h. 30 matin. Charlieu.
11 h. 30 matin. Baligny, St-Etienne, Lyon, Clermont,
Saint-Haon-le-Châtel.
7 h. 45 soir. Amplepuis, Lyon, Saint-Etienne.
4 h. 25 soir. Lapacaudière, St-Germain-Lespinasse,
St-Martin-d'Estreaux.
7 h. 10 soir. Clermont, Moulins, Paris.
8 h. 30 soir. Amplepuis, St-Symphorien, Tarare, Lyon.

TABLEAU DES HEURES DE DÉPARTS DES TRAINS DU CHEMIN DE FER (SERVICE D'ÉTÉ).

de Roanne à Paris				de Paris à Roanne				de Roanne à Lyon				de Lyon à Roanne				de Roanne à Amplepuis				d'Amplepuis à Roanne							
STATIONS	MATIN	SOIR	SOIR	STATIONS	SOIR	MATIN	SOIR	STATIONS	MATIN	MATIN	SOIR	STATIONS	MATIN	MATIN	SOIR	STATIONS	MATIN	SOIR	SOIR	STATIONS	MATIN	SOIR	SOIR				
Roanne	8 37	12 49	5 29	8 8	Paris	8 37	4 55	9 50	Roanne	5 53	8 10	12 40	4 38	Lyon	7 55	12 15	3 25	Roanne	6 1	1 5	5 10	Amplepuis	7 20	3 15	6 45		
St-Germain-L.	8 57	1 9	5 49	8 28	Moulins	1 2	5 40	2 48	8 58	Givors	8 32	1 7	4 4	Coteau	8 32	1 7	4 4	Coteau	6 7	1 9	5 20	Saint-Victor	7 31	3 35	6 57		
Lapacaudière	9 14	1 26	6 6	8 45	S-Germ.-des-F.	2 13	6 50	3 59	10 40	St-Cyr-de-F.	8 37	1 2	5 2	Rive-de-Gier	9 1	4 3	4 29	L'Hôpital	6 19	1 28	5 31	Régny	7 43	3 56	7 13		
St-Martin-d'E.	9 31	1 43	6 23	9 1	St-Martin-d'E.	3 35	8 41	4 54	11 40	Vendranges	8 52	1 15	5 15	St-Chamond	9 20	2 3	4 56	Régny	6 30	1 49	5 53	Saint-Victor	6 42	2 13	6 13		
S-Germ.-des-F.	10 29	2 40	7 20	9 58	Lapacaudière	3 50	8 56	5 9	11 55	Saint-Jodard	9 2	1 27	5 27	Saint-Etienne	5 35	9 41	2 24	5 20	Saint-Victor	6 42	2 13	6 13	Amplepuis	6 52	2 25	6 25	
Moulins	12 12	4 44	11 29	11 29	St-Germain-L.	4 7	9 13	5 26	12 12	Feurs	6 53	9 22	1 50	St-Just-sur-L.	6 50	10 25	3 6	6 2	Amplepuis	6 52	2 25	6 25	Roanne	8 14	4 40	7 50	
Paris	10 20	1 9	5 29	8 8	Roanne	4 38	9 32	5 53	12 40	St-Just-sur-L.	7 8	9 37	2 3	6 5	Feurs	6 57	11 14	3 56	6 49	Roanne	8 37	12 49	5 29	8 8			
	soir.	soir.	soir.	soir.		soir.	soir.	soir.	soir.	Saint-Etienne	8 18	11 7	3 22	7 15	Saint-Jodard	7 38	11 52	4 34	7 4	St-Germain-des-F.	10 29	2 40	7 20	9 58			
										St-Chamond	9 31	11 51	4 2	8 5	Vendranges	7 51	12 4	4 46	8 5	Vichy	11 13	3 18	7 51	10 38			
										Rive-de-Gier	9 26	12 17	4 22	8 28	St-Cyr-de-F.	8 4	12 17	4 59	8 4	Clermont	1 25	4 48	9 40	Roanne	12 31	4 26	
										Givors	9 48	12 48	4 44	8 50	Coteau	8 80	12 33	5 16	8 80								
										Lyon	10 45	1 45	5 30	9 32	Roanne	8 37	12 49	5 29	8 8								
											soir.	soir.	soir.		soir.	soir.	soir.	soir.									

Roanne, le 15 Août 1868.

Tableau indicatif du dernier numéro de chaque canton de l'arrondissement de Roanne compris dans le contingent de la classe de 1867 :

Belmont	123	42	79
Charlieu	150	51	102
Saint-Germain-Laval	90	31	67
Saint-Haon-le-Châtel	77	26	52
Saint-Just-en-Chevalet	96	33	85
Néronde	92	31	54
Lapacaudière	70	24	37
Perreux	95	32	52
Roanne	205	70	139
Saint-Symphorien-de-Lay	206	70	117

Nous rappelons à nos lecteurs qu'aux termes d'un décret du 17 juin dernier, les anciennes monnaies divisionnaires d'argent cessent d'avoir cours légal entre les particuliers à partir du 1^{er} octobre prochain; mais elles continueront d'être reçues par les caisses publiques jusqu'au 31 décembre suivant.

Afin d'écartier toute difficulté dans l'exécution de ce décret, on croit utile de rappeler au public qu'il s'applique à toutes les monnaies divisionnaires d'argent qui ont été frappées antérieurement à 1864. Il suffit donc de consulter le millésime pour reconnaître si une pièce est soumise à la démonétisation.

Toutes les pièces de deux francs, un franc, cinquante et vingt centimes qui porteront un millésime antérieur à 1864, se trouvent dans ce cas et doivent, par conséquent, être versées dans les caisses publiques avant le 1^{er} janvier 1869. Au contraire, les pièces aux millésimes de 1864, 1865, 1866, 1867 et 1868, sont de fabrication nouvelle et conservent le cours obligatoire. D'ailleurs, indépendamment du millésime, les nouvelles pièces se distinguent des anciennes en ce que toutes elles portent à la face la tête laurée de l'Empereur, et au revers soit la couronne (pièces de 50 et de 20 centimes), soit l'écusson impérial (pièces de 2 et de 1 fr.)

Par décret impérial daté du 10 août, est nom-

FEUILLETON DE L'ÉCHO ROANNAIS

JEAN CHACAL

SOUVENIRS D'UN ZOUAVE.

Un peu féroce, j'attendais Luidgi qui s'était relevé et remarquait avec quelle joie fauve le jeune Sicilien fouillait de son arme les chairs du bandit.

Enfin, cette soif de vengeance s'apaisa. Giuseppe s'était relevé un peu; toutefois, il ne cessait de regarder son ennemi.

Tu ne me rôtiras pas, toi, misérable, lui dit-il, la voix convulsive et les dents s'entrechoquant.

Et sa main crispée se portait instinctivement à la gorge de son adversaire, et le cou de celui-ci était tordu dans cette dernière étreinte de la haine.

On voit, pensait Luidgi, que ces Siciliens ont du sang arabe dans les veines. Quelles rançunes ils vous ont!

Puis, comme trouvant une excuse: Mais ils savent aimer aussi!

Giuseppe, las enfin de meurtrir un cadavre, se releva; il était tout à fait couvert de larges taches rouges qui, dans l'obscurité, paraissaient noires et plus sinistres encore: quand il tourna son visage vers le foyer, on eût dit un masque de cire blanche; sa bouche, d'ordinaire si gracieuse, avait un rictus oruel au coin; des lèvres mâles et serrées; les yeux, dilatés démesurément, ressemblaient fulgurants et jetaient, comme ceux de la race féline, des éclairs dans l'ombre.

Le jeune Sicilien semblait avoir perdu toute conscience de ses actes; il avait l'air égaré tenant à la main son stylet, d'où le sang tombait goutte à goutte; ayant le regard fixe, le corps roidi par une convulsion nerveuse, la tête immobile, la bouche béante.

Luidgi eut peur qu'il n'eût perdu la raison. Giuseppe, dit-il, le touchant du doigt.

mé juge de paix du canton de Chambon (Loire), M. Terme, juge de paix de Néronde, en remplacement de M. Foujols, admis à faire valoir ses droits à la retraite (loi du 9 juin 1854, article 11, paragraphe 3.)

L'ouverture de la chasse dans le département de la Loire, est fixée au dimanche 30 août prochain.

Recherche dans l'intérêt des familles.

Le jeune Manuel Duffet, âgé de 8 ans, berger à Perreux, chez M. Thevenet, a disparu depuis dimanche dernier 9 courant. Il est vêtu d'un paletot noir et blanc à carreaux, d'un pantalon bleu et blanc rayé, et coiffé d'un chapeau noir avec ruban bleu.

Prière aux personnes qui en sauraient des nouvelles de les faire parvenir à sa mère, madame Duffet, tisseuse aux Baraques-Mulsant, maison Marcoux, à Roanne.

Grâce au zèle déployé par la Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres, le succès de l'exposition qui se prépare pour le 22 août, à Saint-Etienne, n'offre plus de doute. On compte plus de 275 exposants de tous produits: vêtements, meubles, armes, machines, houilles, etc.

Dans la nomenclature des objets exposés, nous remarquons plusieurs exposants de Roanne et de l'arrondissement.

Passenteries, lacets. — M. Hippolyte Chavronnier, de Saint-Germain-Laval.

M. Bigay fils. — Calligraphie, un tableau; divers objets en cheveux, un tableau.

M. Rollet fils. — Carrosserie.

M. Ducreux. — Chaussures (6 paires).

M. Fortier-Beaultier. — Cuirs et peaux.

M. Dumas, ingénieur civil à Roanne, qui a obtenu plusieurs brevets pour diverses inventions, expose des dessins de machines à travailler les peaux, appareils divers, mécaniques et à vapeur.

M. Glatard. — Harnais à dételage instantané.

M. Chermette-Clément. — Liqueurs diverses.

MM. Chetard et Cie. — Pierres factices.

Au son de cette voix amie, qui le rappelait à lui, le jeune Sicilien poussa un cri rauque, il jeta son arme, puis, perdant connaissance, il tomba sur le sol.

Il s'était évanoui.

Une réaction violente s'était faite après cette crise; elle abattait ce caractère énergique; ainsi sont les tempéraments nerveux; ils passent en un instant de l'extrême exaltation à l'extrême abattement.

Violentum non durat, ont dit les Latins de la décadence (ce qui est violent ne dure pas).

Luidgi se hâta de secourir son compagnon. Bizarre contraste!

Il était, lui, aussi calme que le Sicilien avait été emporté, furieux, exaspéré; singulier privilège des caractères insouciant, dont les Gaulois étaient le type le plus accusé; il avait tué ses adversaires avec sang-froid; il était sauvé; il était joyeux, mais n'avait plus de haine.

Il trouva de l'eau dans une cruche. Quand il voulut ouvrir la chemise de son ami pour lui donner de l'air, et asperger la poitrine et le col, il s'aperçut qu'en tombant le jeune homme avait emporté l'étoffe de laine de telle sorte qu'il était impossible de mettre le sein à nu: ses doigts étaient serrés avec une force incroyable, persistant malgré la syncope.

Luidgi se contenta de lui jeter des gouttes d'eau sur le visage.

Le jeune Sicilien revint à lui.

Tu es fou, lui dit tranquillement Luidgi, de te mettre dans un pareil état.

Mais songes-tu donc, s'écria Giuseppe, ils ont commencé à nous rôtir, ces scélérats.

Et toute sa fureur lui revint.

Il se mit à rugir, et continua-t-il avec une sorte de rugissement; cinq qu'il faut exterminer!

C'est une idée, fit Luidgi.

Il faut nous venger, gronda Giuseppe.

M. Dumont. — Terres cuites et tuyaux.

M. Blondel Jacques, de Saint-Nizier-sous-Charlieu. — Fichon pour planter les échelles; four métallique et portatif.

M. Alix Benoit, de Charlieu. — Horlogerie, deux pièces nouvelles, trois pendules.

M. Prost, aux Maisons-Neuves, près Lapacaudière. — Tuiles plates, nouveau genre.

M. Seignol, curé de Saint-Germain-sur-l'Arbresle, a été nommé aumônier du Pieux-Secours, à Saint-Etienne.

M. Neyret, aumônier des Religieuses de Jésus-Marie, a été nommé curé à Saint-Germain-sur-l'Arbresle.

M. Martinière, vicaire de Villefranche, a été nommé aumônier des Religieuses de Saint-Joseph, à Pommiers, en remplacement de M. Fayolle, démissionnaire.

M. Tringuet, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Saint-Just-en-Chevalet.

M. Bonnefond, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Lamure.

M. Bodet, curé de Légnay, a été nommé chapelain de Fourvière.

M. Bonneville, curé de Joubert, a été nommé curé à Légnay.

M. Lafond, professeur à Saint-Jodard, a été nommé vicaire à Bard.

Tandis que dans plusieurs régions de la France on se plaint de la sécheresse, l'arrondissement de Roanne est souvent visité par la pluie; cette semaine, il n'a presque pas passé un seul jour sans pleuvoir. Malheureusement ces ondées sont accompagnées d'orages qui ont ravagé un grand nombre de communes. Le tonnerre a incendié plusieurs meules de blé; mardi, la foudre est tombée tout près de l'église Saint-Louis et a atteint un poteau télégraphique. Le jour, la pluie tombait avec une telle abondance que les rues étaient inondées; dans la rue, l'eau coulait à pleins bords: on aurait dit un torrent prêt à tout entraîner.

Pendant la seconde quinzaine de juillet, il s'est vendu sur les différents marchés du départe-

ment de la Loire: Montbrison, Roanne et Charlieu, 1737 quintaux de froment, au prix moyen de 32 fr. 29 le quintal, soit 24 fr. 27 l'hectolitre.

Pendant l'orage du 4 de ce mois, la foudre est tombée sur une meule de paille, appartenant au sieur Farge, demeurant sur la commune de Saint-Rirand, et l'a entièrement consumée.

Les accidents causés par les chiens enragés se multiplient sous l'influence des chaleurs extrêmes qui régissent. Dans la commune de Vougy, une génisse et un chien qui l'avait mordue ont été abattus. L'un et l'autre présentaient les symptômes les plus évidents de la rage.

SAINT-JUST-LA-PENDUE. — La paroisse de Saint-Just-la-Pendue célébrait, le 10 courant, la cinquantième année de prêtrise de son digne pasteur. Pour fêter ce mémorable anniversaire, les fidèles de cette commune faisaient partir des boîtes. Au moment où un d'eux, le nommé Vignon, tisseur, mettait le feu à une de ces espèces de mortiers, un éclat de bois l'a atteint, et quelques heures après il était mort.

SAINT-RIRAND. — Du 4 au 7 courant, des voleurs demeurés jusqu'à ce jour inconnus ont enlevé quarante gerbes de blé, dont il avait été formé deux meules au milieu d'un champ, sur le territoire de la commune de Saint-Rirand. Elles appartenaient au nommé Rimaud, cultivateur à la Croix-Saint-Paul, commune de Renaison.

Malgré la note que nous avons dernièrement insérée sur l'établissement de Saint-Alban, ayant appris que quelques personnes malveillantes propageaient des bruits contraires, nous avons cru devoir prendre des informations certaines auprès de buveurs arrivant de Saint-Alban, et nous avons la satisfaction d'annoncer que tout ce que nous avions dit est pleinement confirmé.

Il n'y a même pas eu un jour d'interruption dans le service, par suite de l'affreux orage qui a frappé la commune. Dès le lendemain, tout était réparé comme par enchantement, les promenades débarrassées, l'emballage repris, les bains, les buvettes, les aspirations de gaz, les douches hydrothérapeutiques, tout fonctionnait comme par le-

Giuseppe poussa un léger cri et détourna la tête.

— Eh! fit Luidgi.

— Rien! répondit son ami.

Seulement, craintif et oppressé, il fit sa toilette de bandit avec la plus minutieuse précaution... pour ne pas s'enrhumer; on l'eût supposé du moins, tant il avait peur de livrer ses épaules aux caresses du vent qui pénétrait dans la grotte par intervalle.

Il eut une exclamation de satisfaction quand il eut fini de s'équiper.

Luidgi avait terminé aussi.

Ils se regardèrent tous deux.

— Jolis brigands! dit Luidgi. Je suis sûr que nous ne parviendrons jamais à effrayer des voyageurs. Voyons, Giuseppe, as-tu bien réfléchi qu'ils sont dix et que c'est beaucoup?

— Tu as peur?

— Non.

— A la bonne heure! Pour mon salut éternel, vois-tu, je ne voudrais pas renoncer au bonheur de tuer ce Langelo!

— Tu es vindicatif?

— C'est ma nature.

— Partons alors, dit Luidgi; mais je crains que nous n'attendions longtemps.

— Bah! nous causerons de Ginna!

Et ils devisèrent en effet de mille choses et d'une seule: de Ginna et de tout à propos d'elle.

Luidgi avait tiré la photographie de la jeune fille et l'admirait; Giuseppe voyait l'amour de son ami grandir et il en était ravi; Ginna fut le pivot de la conversation, on y ramenait toutes pensées, tous projets.

Et cela durant de longues heures.

Tout à coup un appel retentit.

— Les voici! dit Luidgi.

Et les jeunes gens se retirèrent dans la grotte, laissant leur factionnaire mort en vue, à l'entrée du repaire et s'appuyant contre un mur.

Giuseppe, gonflant sa voix, répondit à l'interpellation, et, par-dessus l'épaule de la sentinelle, il vit, en se haussant sur ses pieds, le comte X... et sa suite.

passé. Aussi les hôtels sans exception, petits et grands, regorgent de buveurs.

On annonce l'arrivée de plusieurs familles américaines de haute distinction, notamment la famille Macoulay, dont le chef, en sa qualité de président de l'Etat de Jersey (Etats-Unis) a laissé de si précieux souvenirs.

Jamais la haute clientèle du docteur Gillebert Dhercourt n'avait été si nombreuse. Et, de tous côtés, on raconte les cures vraiment merveilleuses qu'il doit à la combinaison de la cure hydrothérapique avec le traitement hydro-minéral.

L'embouteillage peut à peine suffire aux demandes de l'extérieur.

Et les ouvriers préparent, pour le 23 août, une fête depuis longtemps promise pour le jour où les expéditions auraient atteint le chiffre d'un million.

L'administration de Saint-Alban a poursuivi son œuvre avec trop de persévérance et de courage pour que nous ne mettions pas le plus grand empressement à détruire des bruits que l'envie et la malveillance seules peuvent avoir inspirés.

— Les établissements balnéaires de notre arrondissement sont bien fréquentés. M. le comte de Vougy, inspecteur des lignes télégraphiques, et M. Baron, inspecteur général, prennent en ce moment les eaux à l'établissement thermal de Sail-les-Châteaux.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE ROANNE

Du 8 au 14 août 1868.

Mariages (1).

Branson Pierre-Jean, tisseur, 26 ans, et Gravier Caroline, domestique, 25 ans.

Naissances (8).

Cornet Julie, fille d'Antoine Cornet, et de Rigole Antoinette. — Jonnard Antoinette, fille de Claude Jonnard, et de Poirier Dore-Philomène. — Fayet Claude, fils de Claude Fayet, et de Charrolière Jeanne. — Boire Nicolas, fils de Pierre Boire, et de Giraud Jeanne. — Fortthias Jean, fils de Jean Fortthias, et de Germain Jeanne. — Mamestier Anne, fille d'Antoine Mamestier, et de Rallin Anne. — 2 enfants naturels.

Décès (16).

Garenne Catherine, 14 mois. — Barret Jean-Pierre, 11 jours. — Dumas Claudine-Marie, 2 mois. — Ovide Claude, tisseur, 40 ans. — Déclavanne Marie, 2 mois. — Gilfaud Jacques, 45 jours. — Lespinasse Benoit, tisseur, 75 ans. — Manigaud Philippe, tisseur, 64 ans. — Berthelot Gilbert, journaliste, célibataire, 26 ans. — Joly Etienne, 1 mois. — Domazion Française, 23 jours. — Brugère Guillaume, 20 mois. — Burnery Pétronille, tailleur, célibataire, 27 ans. — Ducreux Auguste, 13 mois. — Brossière Jeanne-Marie, épouse Nicolas. — Découpage Jenny, 5 mois.

— Hier soir, vers dix heures, dit le *Mémorial de la Loire* du 8 août, une maison de la rue de Lyon, portant le n° 87, s'est écroulée en partie.

Les planchers, ébranlés tout à coup, ont entraîné dans leur chute, au milieu d'un indescriptible péle-mêle, armoires, lits, meubles, vaisselles et tout ce qui garnissait les appartements. Quelques locataires eux-mêmes, surpris dans leur sommeil, ont suivi la débâcle de leur mobilier. Et c'est véritablement un miracle qu'ils n'aient pas été littéralement broyés sous les pierres, les poutres, les boiseries et les débris de toute sorte entassés autour d'eux. Ils en ont été quittes pour de nombreuses et très-fortes contusions dans toutes les parties du corps.

La maison n° 87, qui se compose de deux étages, n'est adossée à l'est à aucun bâtiment. Ceux qui l'appuyaient de ce côté ont été démolis, et, à leur place, on est en train de creuser des fondations déjà fort avancées pour une nouvelle construction. Ces fondations ont eu pour résultat de déchausser profondément le mur de l'immeuble voisin, qui est vieux et qui avait peut-être besoin d'être ménagé.

Vers neuf heures du soir, les époux Bussières, qui habitent le second étage de la maison 87, entendirent des crépitements répétés dans la tapisserie; ils crurent, ont-ils raconté, à une invasion subite des cafards et firent des perquisitions en conséquence. Ne trouvant point l'ennemi supposé, ils se couchèrent et s'endormirent. Peu après, un craquement épouvantable les réveilla, et, sans qu'ils pussent se rendre compte de la catastrophe

— Luiigi ? appela-t-il, ce ne sont pas des bandits.

Et le jeune homme accourut.

— C'est mieux, dit-il.

Jacopo et Paolo étaient descendus de cheval et venaient à la grotte; le comte restait en selle. — A ces deux-ci d'abord, dit Giuseppe; à l'autre après.

Luidgi retira le factionnaire de façon à ce qu'il pût reculer pour livrer passage.

Jacopo ne se doutait de rien, ni Paolo non plus.

Le foyer était éteint depuis longtemps; l'obscurité régnait dans le repaire.

— A toi le Jacopo, dit Giuseppe.

— Bon ! fit son ami.

Les deux hommes entrèrent.

— Il fait noir ici comme dans un four, dit Jacopo; comment va-t-on, les enfants? Nous apportons des ordres du chef. Où sont donc les petits garibaldiens, qu'on les exécute un peu devant Son Excellence qui est venue voir cela.

— Ces chers amis... commençait Paolo ironiquement, je serais heureux de leur serrer la main; ils...

Mais il n'acheva pas.

En moins de rien, deux secondes, une lame d'acier le transperça deux fois.

— Voici pour ta trahison, vipère ! Tu ne siffleras plus, dit la voix de Giuseppe.

Jacopo, lui, recevait un seul coup, mais il était traversé d'outre en outre.

Luidgi avait retrouvé sa baïonnette de garibaldien et il s'en était servi.

Pourtant l'intendant put pousser un cri; ce fut une clameur d'avertissement pour le comte.

Celui-ci, inquiet, recula instinctivement; il devinait un danger; une balle que lui envoya Giuseppe l'éclaira tout à fait et il partit au galop.

Le projectile avait coupé une oreille à son cheval et il s'était senti touché au flanc.

— Sus ! sus ! cria Giuseppe.

Et il se mit à la poursuite du comte.

Luidgi le suivit.

Les deux jeunes gens couraient avec une rapi-

qui avait ébranlé la maison tout entière, ils se trouvèrent projetés au premier étage, et hors de leur lit, le mari acculé contre une armoire défoncée, la femme sous des chaises mises en pièces et des matelas bouleversés. Un enfant de huit mois, couché dans son berceau, avait disparu.

Le plancher de l'étage supérieur, avec tout ce qu'il portait, s'était affaissé sur l'étage immédiatement au-dessous; mais, trouvant là à point une armoire solide, il s'y était arc-bouté, laissant aux locataires de cette partie du bâtiment le temps de fuir en chemise. Mais la secousse avait été si violente que tout ou peu s'en faut chez eux avait été renversé, brisé et confondu dans un tohu bohu inénarrable.

Le désastre, on le devine sans peine, avait eu une cause fort simple. Le mur de la maison, qui reposait dans les fondations du terrain excavé, s'était écroulé du haut en bas, et les poutres, n'étant plus soutenues par rien, s'étaient affaissées, entraînant les étages qu'elles supportaient.

Tout le voisinage, réveillé par le fracas de la catastrophe, a été immédiatement sur pied, et le sauvetage des victimes de l'accident a aussitôt commencé.

On a pu à grand-peine retirer de dessous les décombres M^{me} Bussières, couverte de contusions, mais sans aucune fracture; M. Bussières n'était pas non plus dangereusement atteint. Quant à leur enfant, on l'a retrouvé encore couché dans son berceau, au fond des fondations de la maison en construction; il avait glissé sur la pente rapide du plancher du 2^e étage jusque dans les futures caves du voisin. Il n'avait à la tête que quelques blessures relativement légères: des égratignures sans gravité apparente.

Le premier étage était occupé par le sieur Baron et sa femme, logeurs; eux et leurs pensionnaires sont sortis sains et saufs de la bagarre.

Le spectacle de cet écroulement instantané est navrant ce matin; par l'immense trouée faite au mur, on aperçoit l'intérieur de ces deux ménages, dans un état de bouleversement imaginable. C'est un chaos de lits, de buffets, de sièges, d'armoires, de paillasses, de hardes, d'étagères, huchés les uns sur les autres, dans des situations impossibles.

Sur un fragment de plafond, encore acroché à l'étage supérieur, on voit un bahut et une chaise de paille; sur un autre fragment, une table, avec la desserte du sonper de la veille. Un coucou, suspendu à un pan de mur, donne encore héroïquement l'heure; et dans une cage, prise entre une futaille et la corniche d'une armoire, un serin jaune lance ses joyeux gazouillements.

Une foule nombreuse est là, contemplant curieusement ce pittoresque mais désolant « état des lieux. »

— L'éclipse du 18 août est de toutes celle qui offrira le plus d'intérêt au point de vue scientifique. La terre, à cette époque, étant à sa plus grande distance du soleil, et la lune, au contraire, étant très-rapprochée de notre planète, l'observation aura une durée exceptionnelle de plus de 6 minutes. De toutes les éclipses qui furent le plus étudiées, on peut citer celles de 1606, 1715, visibles à Londres, et de 1724 à Montpellier. Mais les instruments dont se servaient les observateurs étaient trop imparfaits, et les notions relatives aux sciences astronomiques et physiques étaient trop peu avancées pour qu'il fût possible d'en décrire minutieusement les diverses phases.

L'éclipse du 8 juillet 1842 fut la plus remarquable et la plus étudiée: on vit d'abord une magnifique auréole entourer le cercle de la lune; mais un phénomène tout particulier qui survint en fit négliger l'observation; c'étaient des protubérances violacées s'élevant au-dessus du disque lunaire.

Jusqu'ici il a été impossible de définir la nature de ces taches colorées. On prétendit d'abord qu'elles n'étaient que d'immenses montagnes solaires d'une altitude d'au moins 15000 lieues; mais devant les progrès de la science, ces hypothèses se sont évanouies. Il faut espérer que l'éclipse du 18 août donnera l'occasion d'expliquer ces questions pendantes depuis si longtemps et si indécises pour un savant. Elle commencera à 2 heures 45 sur les côtes d'Ajan (est de l'Afrique), traversera le détroit de Bab-el-Mandeb, et pas-

— Luidgi se mit à faire feu.

Puis tous deux, ils poussèrent des clameurs d'appel.

— A nous ! Par ici. Ils sont là !

Tant et si bien que maître Langelo, tout fin qu'il était, aussi bien que le comte et ses laquais, commencèrent à s'inquiéter très-sérieusement.

Tout à coup deux détonations éclatèrent à mille pas en arrière des volontaires, qui, se levant en brandissant leur crosses de fusil, s'élançèrent sur les brigands, en continuant à crier de toutes leurs forces:

— A nous, camarades, à nous !

Le comte sauta sur son cheval, donnant le signal de la déroute; Langelo s'enfuit, les deux laquais déguerpirent, Luidgi campa une balle au vol, en quelque sorte, à l'un des laquais, l'autre tomba aussi foudroyé.

Pourtant Giuseppe n'avait pas tiré.

— Coup double ! s'écria Luidgi.

Et les volontaires s'arrêtèrent; car de poursuivre les deux autres fuyards, il n'y fallait pas penser, ils avaient une avance trop grande.

— Cherchons un peu le corps de ce pauvre Jean, dit Luidgi; nous le retrouverons sans doute.

— Ne crains-tu pas qu'ils ne reviennent ?

— Regarde-les détalier, fit Luidgi.

On aperçut en effet dans la plaine le comte et Langelo qu'il avait pris en croupe; ils allaient comme le vent.

— Quelle panique ! fit Luidgi.

— Moi, dit Giuseppe, j'aurais voulu me venger de ces deux misérables-là !

— Tu les retrouveras.

— Espérons-le, dit une voix.

Les volontaires tréssaillèrent.

Cette voix partait de dessous les cendres de la cabane; ils étaient stupéfaits.

Bientôt les cendres, les débris furent soulevés, un homme parut.

C'était Jean.

Jacques sortit aussi des charbons et courut aux garibaldiens qu'il combla de caresses.

— Eh ! fit Jean, vous me croyiez mort, mes

sant à Goa, à Bornés et au nord des Célèbes, finira à 7 heures 55, à 500 kil. du sud de la nouvelle Guinée. L'expédition française chargée de l'observer a choisi Malaca, la seule position où elle n'ait pas à redouter le mauvais temps et le mousson S.-O., qui règnent, durant cette saison, dans la plupart des autres stations qui verront l'éclipse.

D'ici à fin 1870, on en compte trois: la première, invisible en Europe, aura lieu le 10 février 1869; elle ne sera qu'annulaire; la seconde, visible en Chine et dans l'Amérique du Nord, le 7 août 1869, sera totale; la durée la plus grande de l'obscurité ne sera que de 3 m. 50. La troisième aura lieu le 21 décembre 1870, sera aperçue au sud du Portugal, en Espagne, en Italie et en Grèce.

DICK.

— L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'ASSURANCES GÉNÉRALES sur la vie a eu lieu le 25 avril dernier, dans l'hôtel de la Compagnie, rue de Richelieu, n° 87. M. le directeur a rendu compte, au nom du conseil d'administration, des opérations de la Compagnie pendant l'année 1867 et des résultats de la période biennale qui a pris fin au 31 décembre dernier. Son rapport constate d'abord que les souscriptions réalisées en 1867 se sont élevées

1^o Pour les assurances en cas de décès : 37,642,961 73
En capitaux assurés à

En rentes de survie, à 30,590 »
et 2^o pour les assurances en cas de vie :

En capitaux différés à 717,777 70
En rentes viagères différées à 23,910 75
En rentes viagères immédiates à 655,904 85

Le rapport expose ensuite les résultats de la période biennale 1866-1867, qui se résument ainsi :

Capitaux assurés 83,010,303 45
Rentes viagères constituées 1,220,560 05

Enfin, le rapport établit que les bénéfices à distribuer aux assurés ayant droit à la participation s'élèvent à la somme totale de 1,605,200 »

FONDS DE GARANTIE :

66 millions entièrement réalisés. L. B. 3-1

— On lit dans le *Journal de Villefranche* :

Ces jours derniers on fait assez extraordinaire s'est passé dans un local où les maîtres teinturiers de notre ville font découper les bois du Brésil qu'ils emploient pour leur profession. En fendant une de ces bûches, un serpent, d'une longueur de 50 à 60 centimètres, s'est échappé tout à coup de cette cachette où il était blotti. Par quel hasard ce reptile s'est-il trouvé dans cet arbre découpé et ayant pu vivre pendant une traversée de plusieurs mois ? Heureusement on a pu s'en emparer sans qu'il ait atteint personne; car d'après les on dit, ce reptile serait d'une espèce très-venimeuse.

— Le maire de Mâcon vient de prendre un arrêté pour rétablir la taxe du pain. Il y avait une différence de 6 et 7 centimes entre la taxe officielle et les prix des boulangers.

— Nous trouvons, dans le *Messenger du Midi*, la lettre suivante, au sujet de la nouvelle maladie de la vigne :

Comme tout ce qui se rattache à la nouvelle maladie qui attaque la vigne intéresse vos lecteurs, je me permets, quoique simple amateur, sans aucun titre scientifique, de venir réclamer, par la voie de votre estimable journal, quelques renseignements de plus au correspondant de Narbonne, qui parle du mal que ferait en Amérique une espèce de thrips qui attaque la vigne.

Est-ce bien un thrips d'abord ? On ne saurait confondre les thrips, insectes rapides, presque toujours ailés, ayant toutes les apparences d'un petit staphylinus quand ils courent avec leur abdomen relevé, et les aphidiens au corps large, au long bec piqué dans la plante qu'ils sucent immobiles, jusqu'à ce qu'elle meure sous des millions de piqûres. Ce ne serait pas alors l'insecte qui est à Saint-Rémy, à Arles, à Châteauneuf, à Rochemaure, lequel est un aphidien, c'est-à-dire un puceron.

Les thrips connus jusqu'à ce jour ne sont pas souterrains. Leurs dégâts n'ont été signalés que sur le laurier-thym, le

Il fallait prendre un parti.

Les deux jeunes gens se trouvaient au milieu d'un ravin qui descendait de la grotte au plateau; ils essayèrent, sans grand espoir, de trouver un sentier le long des pentes de cette gorge; ils n'y réussirent pas.

Ils durent se résigner à attaquer les bandits à découvert en traversant le plateau.

— Ecoute, dit Giuseppe qui avait toujours des idées ingénieuses, ces gens-là ne savent pas comment nous nous sommes déivrés; ils peuvent supposer qu'on nous a prêtés secours; nous allons faire mine d'avoir appelé des camarades à notre aide et nous courrons droit sur eux en hommes sûrs d'être soutenus.

— Bravo, dit Luidgi. Aussi bien, il faut sortir de cette position.

— Pour leur faire croire à la présence de nos amis, j'ai un bon plan, fit Giuseppe.

Et il ajouta :

— Jette là un pistolet.

Luidgi obéit.

Le jeune Sicilien posa aussi un revolver sur le sol; puis il déchira un morceau de son mouchoir et le roula dans de la poudre.

— Qu'est-ce ? fit Luidgi.

— Une mèche, dit Giuseppe.

Il arma les pistolets, coupa la mèche en deux morceaux, mit le feu à un bout, en appliquant l'autre sur l'amorce de chaque canon :

— Avançons maintenant, dit-il.

— Je ne comprends pas, fit Luidgi.

— Tu vas saisir ! répondit le Sicilien en courant.

A mille pas de là, à l'entrée du plateau, il s'arrêta avec son ami, se coucha derrière un rocher et engagea Luidgi à en faire autant.

— Nous allons commencer le feu, lui dit-il; nous arriverons en aide à nos camarades supposés.

— Après !

— Les pistolets partirent et les brigands croiront, à ces détonations, que du secours survient.

— En effet, ils seront convaincus que ce sont des amis qui tirent par-dessus nos têtes.

geranium et plusieurs plantes de serre; ils seraient donc insignifiants pour l'agriculture.

Je crains bien plutôt que ce ne soit un puceron qui ne serait pas, d'après le peu qu'en dit votre correspondant, le même que celui qui vient de découvrir la commission de la Société d'agriculture appelée par les propriétaires du département de Vaucluse. Il y aurait à ce fait un précédent qui serait fait pour nous alarmer sérieusement.

Il y a un puceron, terrible ennemi des pommiers, le *Schizoneura lanigera* (puceron lanigère), de Hartig, qui est un véritable fléau pour les vergers. Un arbre attaqué est perdu sans ressource. Or, d'après un rapport de M. Tougard (dans les *Ann. Soc. d'hort. de Paris*, XIV, 341), on ne connaissait pas cette espèce en Belgique avant 1829. Il était inconnu en France en 1812; enfin il avait été apporté de l'Amérique en Angleterre en 1787; vingt-cinq ans plus tard il passait la Manche; en 1818, il est signalé dans le collège de pharmacie à Paris; en 1829, il est en Belgique, et enfin, en 1843, les habitants des bords du Rhin demandent à ce qu'il parût un moyen pour détruire ce fléau (*Ratzeburg Forestinsecten*, III, 222).

Or, le pommier, arbre européen, introduit au Canada, nous envoyait en 1787 un puceron qui le détruit et qu'il paraît avoir trouvé sur cette terre vierge et trop féconde; la vigne, arbruste européenne introduit aux Etats-Unis, ne nous renverrait-elle pas un puceron nouveau ?

Ni l'un ni l'autre ne sont connus des anciens auteurs. Linné, Fabricius, que j'ai sous les yeux, n'en parlent pas; ce dernier cite bien, d'après Scopoli, un *aphis vitis vinifera*, mais c'est un puceron qui attaque les feuilles et qui est vert, avec le dos brun; ce n'est pas du tout l'insecte d'aujourd'hui.

Dans les rapports annuels à l'Etat de New-York (1859, page 79, n° 116), Fitch parle d'un puceron qui ferait beaucoup de mal à la vigne, mais il ne sait si c'est celui de Scopoli. N° 117 même page, il parle d'un *pemphigus vitifoliae*, A. Fitch. Mais ce serait encore un insecte des feuilles et non de la racine, et les caractères du genre *pemphigus* (6 articles aux antennes, 3 nervures aux ailes), ne seraient pas celles du nouvel insecte.

Peut-être me demandera-t-on, après avoir décrit tant d'insectes qui ne sont pas celui qui fait le mal, de décrire ce dernier; une plume plus autorisée que la mienne en a déjà donné la description aux Sociétés savantes de la capitale; mais tout en demandant pardon de mon indiscretion à qui de droit, je ne crois pas faire grand tort à personne en décrivant ce nouvel ennemi. *Rhizophaga vastatrix*, Planchon (le puceron des racines dévastateur), petit puceron aptère, souterrain, privé de cornicules ou de pores excrétoires (jaune clair chez les jeunes, brunâtres chez les adultes), ovipare, à corps ovoïde, thorax et abdomen peu divisés, antennes de 7 articles avec une fossette sur le 4^e, yeux sur les côtés de la tête paraissant formés de trois ocelles, tête unie au thorax, bec paraissant naître de la poitrine à 4 articles, renfermant trois soies, tarse de 2 articles à angle bifide et avec deux poils terminés en massue. La femelle (seule connue jusqu'à présent avec les œufs et les jeunes) pique la racine de la vigne qu'elle épuise, tout en jetant autour d'elle une nombreuse progéniture qui ne tarde pas à suivre son exemple, de sorte qu'il se forme très-prompement des agglomérations d'individus, formant des plaques jaunâtres, visibles à l'œil nu. Elle ne pond qu'un œuf à la fois, mais cela se répète souvent, et à en croire Ratzeburg (*Forst insecten*, III, 210), les pucerons observés jusqu'à présent pondraient 10 ou 15 petits par jour, et au bout de 4 à 10 jours ces petits sont déjà en état de pondre à leur tour. Je ne puis encore dire si cela va aussi vite chez le *Rhizophaga vastatrix*, qui se distingue des autres aphidiens par sa qualité d'ovipare en été, tandis que tous les autres sont vivipares dans cette saison; mais en tout cas leur multiplication doit être prodigieuse.

— Nous lisons dans la *Gazette de Mons* :

Une épouvantable catastrophe vient d'attrister de nouveau le Borinage.

Jedi 6 août, vers onze heures du soir, le grisou a éclaté dans les travaux miniers de la fosse de Sainte-Henriette, à Jemmapes, où trois cents ouvriers travaillaient.

Les victimes sont malheureusement nombreuses.

Aujourd'hui, à huit heures du matin, on avait retiré quarante-sept cadavres.

Le feu n'a éclaté que dans une galerie; ce qui explique comment deux cent vingt-sept ouvriers sont sortis de la fosse sans blessures.

Quatre mineurs fortement brûlés sont dans un état qui laisse peu d'espoir.

On craint qu'il n'y ait encore quelques victimes à découvrir.

Les travaux de sauvetage se font avec la plus grande activité sous la direction des ingénieurs des mines.

P. S. — Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que deux des quatre ouvriers atteints de brûlures graves viennent de décéder. On dit que les deux autres ouvriers brûlés ne passeront pas la journée, ce qui porterait à 49 le chiffre des morts.

Il y a sur les lieux des scènes de désolation vé-

Et Luidgi se mit à faire feu.

Puis tous deux, ils poussèrent des clameurs d'appel.

— A nous ! Par ici. Ils sont là !

Tant et si bien que maître Langelo, tout fin qu'il était, aussi bien que le comte et ses laquais, commencèrent à s'inquiéter très-sérieusement.

Tout à coup deux détonations éclatèrent à mille pas en arrière des volontaires, qui, se levant en brandissant leur crosses de fusil, s'élançèrent sur les brigands, en continuant à crier de toutes leurs forces:

— A nous, camarades, à nous !

Le comte sauta sur son cheval, donnant le signal de la déroute; Langelo s'enfuit, les deux laquais déguerpirent, Luidgi campa une balle au vol, en quelque sorte, à l'un des laquais, l'autre tomba aussi foudroyé.

Pourtant Giuseppe n'avait pas tiré.

— Coup double ! s'écria Luidgi.

Et les volontaires s'arrêtèrent; car de poursuivre les deux autres fuyards, il n'y fallait pas penser, ils avaient une avance trop grande.

— Cherchons un peu le corps de ce pauvre Jean, dit Luidgi; nous le retrouverons sans doute.

— Ne crains-tu pas qu'ils ne reviennent ?

— Regarde-les détalier, fit Luidgi.

On aperçut en effet dans la plaine le comte et Langelo qu'il avait pris en croupe; ils allaient comme le vent.

— Quelle panique ! fit Luidgi.

— Moi, dit Giuseppe, j'aurais voulu me venger de ces deux misérables-là !

— Tu les retrouveras.

— Espérons-le, dit une voix.

Les volontaires tréssaillèrent.

Cette voix partait de dessous les cendres de la cabane; ils étaient stupéfaits.

Bientôt les cendres, les débris furent soulevés, un homme parut.

ritablement navrantes. On cite une famille où le père, le fils et les deux filles ont succombé.

La cause de ce sinistre est attribuée à l'imprudence d'un ouvrier, qui en a été la première victime.

M. Delaunoy, échevin, faisant fonction de bourgmestre à Jemmapes, a passé la plus grande partie de la nuit sur les lieux.

M. le commissaire d'arrondissement Grenier s'y est rendu, de son côté, de très-bonne heure ce matin.

— A propos des espérances que donne cette année la récolte du raisin, on a déjà cité quelques phénomènes de production. En voici un qui mérite d'être signalé à nos viticulteurs :

M. Dupré Jacqueau, propriétaire du café de la Place à Maise, canton de Milly (Seine-et-Oise), possède un cep de vigne dont le tronc, plus que centenaire, présente, à 8 mètres du sol, une circonférence de 31 centimètres, et distribue une sève abondante à ses nombreux rameaux, qui couvrent une superficie de 55 mètres carrés.

En année ordinaire, la récolte de ce cep unique est de 150 à 170 grappes de raisin, dont le poids, pour chaque grappe, varie de 500 grammes à 2 kil. 500; cette année, ce pied de vigne géant porte 193 énormes grappes, dont un quart atteint 0m 35 de longueur sur 0m 13 de diamètre.

On doit donc croire, dès aujourd'hui, que l'heureux propriétaire de ce phénomène viticole en question ne doit pas espérer moins de 325 kilogrammes de raisin pour son magnifique pied de vigne.

— Nous trouvons dans une feuille du Midi la réponse à une question qui intéresse tous les chasseurs :

Un individu porteur d'un permis de chasse, daté du 16 août 1867, a-t-il ou n'a-t-il pas le droit de chasser le 16 août 1868, avec le même permis bien entendu ?

Il résulte des recherches qui ont été faites à ce sujet que le porteur d'un permis de chasse délivré le 16 août 1867 a le droit de chasser le 16 août 1868. La cour de cassation a rendu, en effet, à la date du 22 mars 1850, un arrêt qui décide que le jour à quo (jour de la délivrance du permis) ne doit pas compter. En conséquence, dans le cas présent, le permis est valable pour toute la journée du 16 août 1868.

— CHUTE D'UN AÉROLITHE. Nous lisons dans le *Mémorial de la Loire* : Les excursionnistes attardés qui, revenant de villégiature, passaient hier, dans la soirée, sur la route de la Talaudière à l'Etrat, ont été témoins d'un rare et merveilleux phénomène céleste.

Vers onze heures et demie environ, par un temps calme et un ciel splendide constellé, un globe de feu, de la grosseur d'un boulet de canon, est tombé de l'espace sur les hauteurs de Montreynaud, traçant dans sa course une traînée lumineuse d'un vif éclat, et jetant sur son passage des myriades de petites étincelles d'une couleur bleuâtre.

Le météor, en approchant de terre, a décrit une courbe sensible de plusieurs centaines de mètres, et en ce moment on pouvait distinctement entendre un sifflement aigu qui accompagnait son rapide trajet.

Tout autour de cet orbe voyageur, l'atmosphère était fortement éclairée, et l'air avait des vibrations étranges.

Arrivé à peu de distance de la terre, et juste au-dessus de la route de la Talaudière, le resplendissant aéroplane a fait un brusque arrêt et a détonné violemment, — comme fait une bombe, — projetant dans un cercle de plus de vingt mètres des feux blancs, jaunes et verts d'une incomparable vivacité. Une odeur de soufre très-prononcée a suivi la détonation, et il est tombé du ciel une pluie de poussière dont une voiture de passants a été comme saupoudrée. Quelques parties de cette poussière insolite ont pu être recueillies, et il nous en a été apporté ce matin, dans nos bureaux, quelques grains, à titre de haute curiosité.

Ces grains, de la grosseur du petit plomb de chasse, dit vulgairement cendrille, sont irréguliers, en général de couleur brune, quelquefois brillants, et s'émiettent aisément sous la pression du

maltres; mais je ne trépane pas ainsi.

— Comment en avez-vous réchappé ? demanda Luidgi après avoir embrassé Jean.

— Venez voir.

Et Jean leur montra une porte de cave assez profonde, pratiquée dans le sol de la maisonnette.

— Le père qui habite ici, dit-il, est un fin matois; il sert les brigands.

— Ça paraît probable, dit Giuseppe.

— C'est certain ! fit Jean. Il tire des profits de sa petite industrie; il craint de les perdre. Aussi a-t-il creusé une sorte de cave, dont la trappe est recouverte de terre et se confond avec la terre battue qui sert de plancher à cette cabane; c'est si bien fait que, sans Jacques, je n'aurais pas deviné cela.

— Ce bon Jacques ! fit Giuseppe en flattant de la main l'intelligent animal.

— Il a flairé le père, dit Jean.

— Le père ? interrogea Luidgi.

— Eh ! oui. Ce brave homme, au lieu de s'éloigner, comme les brigands le lui commandaient sans doute dans des circonstances comme celle-ci, se tenait dans sa cave.

— Voyez-vous cela.

— Il entendait tout ce qui se passait.

— Quel intérêt y avait-il ?

— Ne savez-vous pas que l'on paye richement ceux qui dénoncent les pourvoyeurs en poudre et en armes des bandits ?

— C'est vrai. Il tenait à les connaître, et il aura cru que l'on avait donné aujourd'hui rendez-vous à quelqu'un d'eux.

— Allons le prendre, dit Luidgi.

— Inutile, dit Jean.

— Parce que ?

— Il est mort. Quand j'ai vu Jacques gratter la terre avec rage, j'ai deviné quelque chose. Ce brave chacal sentait un homme sous nos pieds. J'ai vu le bois de la trappe; mis à nu par les griffes de mon compagnon; je l'ai levée, puis rabaisée sur moi; vous concevez que ces branches n'ont pas fait un feu assez fort pour me cuire; et puis on avait de l'air.

doigt, laissant sur le papier un résidu roussâtre. Ils sentaient singulièrement la pierre calcinée.

On nous assure qu'un des témoins du phénomène, revenu ce matin de bonne heure sur les lieux, a ramassé un débris du météorite de la force d'un œuf de poule. Ce fragment paraît composé, autant qu'on a pu en juger par une première analyse, de fer, de manganèse, de cuivre et de silice.

Il serait à désirer que les personnes dépositaires de ces curieuses reliques, ne les détruisissent pas inutilement. La nature, la composition et la provenance des bolides, sont encore presque un mystère pour la science. La rareté de leurs débris répandus dans nos musées, qui en rend l'étude et l'examen si imparfaits et si difficiles, donne un haut prix aux fragments nouveaux dont on peut, comme c'est ici le cas, affirmer la parfaite authenticité.

Nous faisons donc des vœux pour que la poussière et les éclats du bolide de Montreynaud soient recueillis avec soin et mis à la disposition de quelque chimiste habile de notre ville.

— Un arrêté de la première Chambre de la Cour impériale de Paris a résolu une question d'un grand intérêt pour tous les propriétaires de terres traversées, souvent pour les besoins de la petite culture, par des chemins dont l'origine est inconnue et qui existent en fait sans qu'on puisse les justifier en droit. Il a décidé que les chemins qui traversent des propriétés privées et ne servent pas de village ou d'habitation à habitation, ne sont que des chemins ruraux ou d'exploitation que le propriétaire avait droit de supprimer; que la commune qui en jouissait depuis un temps immémorial ne pouvait s'en prétendre propriétaire, quand même le maire les aurait, depuis plus de trente ans, classés parmi les chemins ruraux de la commune, et qu'un arrêté du préfet les y aurait maintenus sous la même désignation.

— La *Franche-Comté*, de Besançon, publie les renseignements suivants, sur le terrible incendie qui a éclaté à Flanchebouche :

« 90 maisons sur 104 qui composaient le village, et non 82, comme on l'avait dit, sont complètement réduites en cendres. Le feu s'est déclaré à midi, dimanche, et s'est propagé avec une telle rapidité que tout était consumé à 4 heures de l'après-midi. L'église, elle-même, solidement construite en pierres de taille, n'a pas été épargnée, et l'intensité des flammes était telle que les cloches se sont fondues sous l'action du feu. Les pertes sont immenses, bien qu'on n'ait encore pu les évaluer. Près de deux cents familles sont maintenant sans asile, sans vêtements, sans pain, et se voient dans l'obligation d'abandonner le pays. Le feu s'est communiqué à toutes les maisons avec une telle rapidité que les habitants n'ont pas même eu le temps de sauver leurs objets mobiliers dont la plupart n'étaient pas assurés. Les habitants des communes voisines, prévenus du sinistre par les énormes tourbillons de fumée qui, nous écrit-on, interceptaient par instant l'éclat du jour, sont accourus avec leurs pompes en toute diligence; mais le manque absolu d'eau a rendu leur intervention complètement inutile. Rien de plus triste que l'aspect de ces ruines encore fumantes, au travers desquelles circule une population consternée qui cherche, mais en vain, parmi les décombres, quelques objets mobiliers épargnés par le feu. »

— Le zouave Jacob, aujourd'hui libéré du service militaire, et qui n'est plus obligé de partager son temps entre le trombone et le miracle, s'est remis à travailler dans le surnaturel.

Il s'est fixé à Passy, et la foule assiégée sa porte dès neuf heures du matin. Dans une cour garnie de bancs, où l'on entre quand s'ouvre cette bienheureuse porte, une nièce de Jacob père, jeune fille d'environ vingt-quatre ans, vend, au prix de 1 franc pièce, deux photographies de Jacob, l'une qui le représente en costume militaire et l'autre en habit bourgeois.

De la cour, on passe trente par trente dans une chambre peinte en noir, aux persiennes fermées.

A trois heures seulement paraît le thaumaturge. Il donne aux malades en masse des conseils qui témoignent, me dit-on, de sa profonde ignorance en thérapeutique, et il ordonne aux paralytiques de poser leurs béquilles et de marcher. Ils protestent qu'ils ne le peuvent.

— Taisez-vous ! leur dit-il, vous marcherez demain !

Au bout de vingt minutes, une autre série de malades succède à la première.

Seulement, comme on dit dans les *Faux-bons-hommes*, personne jusqu'ici n'a été guéri.

— Un acte de superstition poussé jusqu'au fanatisme le plus aveugle a eu lieu, dit le *Czas*, à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de Woronez, ville à l'est de l'empire russe.

Après la cérémonie de la bénédiction de la locomotive par les popes, à laquelle assistait la population des villes et des campagnes, des paysans, à la vue de cette machine traînant à sa suite une file de voitures chargées de monde, virent là un fait surnaturel et diabolique.

L'un d'eux, le plus âgé, prit l'héroïque résolution de combattre la puissance du diable. Il se fit apporter des images de saints dont les campagnards tapissent les murs de leur habitation et se plaça sur la voie.

Le train arriva, un coup de sifflet retentit dans l'air. Mais notre homme ne bougea pas; il attend de pied ferme, confiant dans la divine protection des figures grossièrement coloriées qu'il tient à la main.

Heureusement que le mécanicien a pu arrêter à temps le train, qui allait broyer l'insensé.

Eh bien ! croira-t-on que cet homme est aujourd'hui en grande vénération dans le pays, grâce à la victoire qu'il a remportée sur le diable, représenté sous la forme d'une locomotive.

— Par où ?

Alors Jean montra que le souterrain avait un jour, une sorte de meurtrière donnant sur une déclivité.

— J'ai tiré par là, dit-il.

— C'est donc vous qui avez tué le second laquais ? Moi qui croyais avoir fait coup double.

Et le père ? demanda Giuseppe.

Louis Noir. (La suite au prochain numéro).

— Un de nos confrères a eu l'heureuse inspiration de publier à l'occasion de la fête du 15 août une brochure populaire du plus vif intérêt historique. — Elle contient le décret d'institution de la fête de l'Empereur par Napoléon I^{er}. Ainsi que le décret de 1852 qui l'a rétablie. On y a joint les programmes officiels des divertissements en 1806, première année de la célébration, et la description des principales fêtes historiques et curieuses en Amérique, en Chine, en France, à Rome, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1868.

Cette brochure grand in-4, illustrée par Bertall et coloriée, ne se vend avec les gravures que vingt centimes. S'adresser à l'administration, 16, rue du Croissant, à Paris.

L'AVENIR NATIONAL, grand Journal quotidien, politique, littéraire, scientifique et commercial, dont le succès a été si rapide, est maintenant dans sa quatrième année. Il a pour rédacteur en chef M. A. PEYRAT, et pour collaborateurs MM. Frédéric MORIN, Etienne ARAGO, Ad. GAÏFFE, J.-E. HORN, Jules MAHIAS, D'ORNANT, A. DESONNAZ, E. SEINGUERLET, Amédée GUILLEMIN, Georges POUCHET, Henry FOUQUIER, Ed. PUTHOD, A. DRÉOT, E. de SONNIER, E. BARAS, L. COULON, E. ROUSSET.

L'*Avenir national* a des correspondants particuliers à Londres, Florence, Bruxelles, La Haye, Genève, Dresde, Vienne, Berlin, Madrid, New-York, Rio-Janeiro. Il reçoit de ces correspondants des lettres et des télégrammes spéciaux.

L'*Avenir national* publie chaque semaine une *Revue des Théâtres*, par M. Etienne Arago, et une *Revue hebdomadaire*, par M. Henry FOUQUIER, et chaque quinzaine un *Feuilleton scientifique*, par MM. Amédée GUILLEMIN (Sciences physiques), Georges POUCHET (Sciences naturelles), et une *Variété littéraire*, par M. Frédéric MORIN.

L'*Avenir national* contient chaque jour un *Bulletin de la Bourse* et un *Tableau de toutes les valeurs cotées*, ainsi qu'une *Revue commerciale, industrielle et agricole*, contenant les cours exacts des marchés, et la plus complète de tous les journaux.

On s'ABONNE à Paris, 24, rue du Bouloi, et dans les départements, chez tous les libraires et dans les bureaux de poste. — Le prix de l'abonnement pour les départements est de 64 fr. par an; 32 fr. pour six mois; 16 fr. par trimestre, et 5 fr. 05 pour un mois.

Le Siècle illustré, qui en est à sa huitième année, et dont le succès va toujours croissant, grâce à sa rédaction, qui compte les premiers écrivains, tels que MM. PAUL FÉVAL, EMMANUEL GONZALES, PONSON DU TERRAIL, PIERRE ZACCONNE, EUGÈNE MORET, CLÉMENCE ROBERT, etc., publie en ce moment *L'héritière de Cartouche*, par l'auteur des *Mémoires d'un Agent de Police*. Dans ce roman, du plus puissant intérêt, la scène varie sans cesse; le roman a cent tableaux. — Tour à tour l'on passe du cabaret au couvent, de la petite maison à la place de Grève, du cabinet du lieutenant de police à la chambrette de l'héritière de Cartouche. On connaît à notre héros beaucoup de successeurs, mais on ne lui connaissait pas encore une héritière.

PIANOS ET MUSIQUE
M. CHOLLET

ÈLÈVE DU CONSERVATOIRE DE PARIS
27, RUE DU COLLÈGE, A ROANNE (Loire)

Préviens Messieurs les Amateurs que, par ses relations avec dix départements, il possède un matériel de premier ordre de plus de 60 pianos droits, neufs et d'occasion, à cordes obliques, verticales, pour vente et location, à prix modérés. Tous ces pianos sont de facteurs de Paris médaillés aux expositions, vendus avec une garantie de cinq ans, et donnés un an à l'essai (accord compris). Si au bout de ladite année le piano ne convient pas, on est libre de le rendre, en payant simplement une location convenue à l'avance. Il accordera deux ans de terme, en payant l'intérêt à cinq pour cent par an.

M. Chollet se charge de fournir aux mêmes conditions toute espèce de pianos, quels qu'en soient le prix et les facteurs. De cette manière, on est certain de ne pas être trompé et d'avoir un bon et solide piano.

Pianos neufs, depuis 550 fr.; et d'occasion, depuis 250 fr.

Vente et location de tous genres de musiques à prix réduits. Instruments divers. Réparations de pianos de tous genres.

CRÉDIT FONCIER SUISSE
Capital social 60 millions de fr.

SIÈGE A GENEVE ET A PARIS, 3, RUE SCRIBE

Prêts hypothécaires en France et en Suisse à longs et courts termes.

La Société délivre des obligations foncières ou lettres de gage remboursables à 500 francs par tirage annuel, rapportant 15 francs d'intérêt par an et donnant droit annuellement à deux tirages de lots, dont deux de 100,000 francs, deux de 25,000 fr., deux de 10,000 fr., etc., etc.

Le prix de ces obligations est de 355 francs, payables par fraction.

Pour plus amples renseignements : S'adresser, à Paris, à M. F. de Fontbouillant, directeur de l'*Épargne*, 7, place de la Bourse. L. B. 6—2

AVIS GÉNÉRAL
M. et Mme NORMAND

Dentistes, rue Sainte-Elisabeth, 83.
A ROANNE

Continuent, comme d'habitude, leurs opérations à toute heure, et font tout ce qui concerne l'art du dentiste. Pose des dents et dentiers aux prix les plus modérés.

Consultations et opérations gratuites tous les jours aux indigents.

A LOUER
Pour le 1^{er} novembre 1868, les

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS
Occupés en ce moment par le **Cercle Roannais**
Rue Impériale, n° 11.

Ces appartements comprennent : au 1^{er} étage sept pièces, desservies par deux escaliers, dont un dans la cour, spécial au logement; Caves, Ecurie et Remise.

S'adresser, pour visiter les lieux, à M. PHILIBERT, citier, demeurant en face, rue Impériale, n° 16.

MAISON DE CONFIANCE POUR LA POSE DES DENTS
M. FERARY, Mⁿ-DENTISTE
Place de l'Hôtel-de-Ville, 15.
A SAINT-ETIENNE

Spécialité pour les nouveaux dentiers succionnels sans ressorts, s'adaptant par la pression atmosphérique. Pièce partielle d'une ou plusieurs dents, sans ressorts ni crochets, se posant sans nécessiter d'extraction de racines, s'adaptant par la succion simple.

Ressemblance naturelle.
Guérison assurée des dents sans extraction.
Redressement des dents toujours certain chez les enfants.

Cédant aux demandes qui lui ont été faites par plusieurs habitants de Roanne, M. FERARY vient dra très régulièrement, le 25 de chaque mois, et séjournera jusqu'au 26, à 4 heures du soir.

Visites à domicile sur demande.
HOTEL DU NORD.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE

L'Emprunt a occasionné de notables variations à la banque de France: le portefeuille s'est élevé de 388 à 496 millions. Les comptes courants ont passé de 404 à 524 millions. Ces deux mouvements s'expliquent par les besoins de l'emprunt. L'encaisse ne s'en est pas ressentie; au contraire, ce chapitre a encore augmenté de 34 millions. Cet accroissement est attribué aux remises effectuées par la banque d'Angleterre et des souscriptions anglaises à l'emprunt français.

L'emprunt a peu influé sur les cours de la bourse; il est à 10 cent. au-dessus du 3/0/0 ancien. Les petites coupures, quoique offertes avec une certaine abondance, font encore couramment 2 fr. 25 de prime. Les fonds italiens sont lourds.

3 % Français,	70 15	Canal de Suez,	386 25
4 1/2 % id.,	101 70	Nord,	1163 75
Emprunt Italien 5 %/o,	52 40	Paris-Lyon,	986 25
Banque de France	3180	Orléans,	895
Crédit Foncier,	1450	Est,	560
Comptoir d'Escompte,	693 75	Ouest,	575
Crédit Mobilier,	275	Midi,	573 75
Crédit Espagnol,	290	Autrichiens,	543 75

Pour tous les articles non signés, SAUZON

MERCURIALES

Dernier marché.	Roanne	Montbrison.
Froment 1 ^{re} qualité	4 90	4 30
Froment 2 ^e id.	4 80	4 15
Froment 3 ^e id.	4 70	4 00
Seigle 1 ^{re} qualité	3 10	3 00
Seigle 2 ^e id.	3 00	2 80
Seigle 3 ^e id.	2 80	2 60
Orge	2 75	3 20
Avoine	1 75	1 56
Haricots	4 00	3 00
Farine 1 ^{re} qualité	57 00	56 00
Farine 2 ^e id.	54 00	53 00
Farine 3 ^e id.	50 00	49 00
Foin les 100 kilo	2 50	5 00
Paille	5 50	3 50

Annonces judiciaires

Etude de M^e C.-G. BELLEMIN, avoué à Cusset, près Vichy (Allier).

VENTE SUR LICITATION

ET SUR BAISSE DE MISE A PRIX
En l'audience des criées du Tribunal civil de Cusset, le vendredi vingt-huit août mil huit cent soixante-huit, à midi

MOULINS HYDRAULIQUES A L'ANGLAISE
De Lapaillisse.

Ces moulins comprennent : bâtiments pour l'usine, bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, prés, terres, prise d'eau, une petite locaterie appelée de l'Ecluse, et une maison à Lapaillisse, place des Moulins; ils sont munis de douze paires de meules, et situés au milieu d'un grand centre de production de céréales.

Le chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a une station à Lapaillisse.

Entrée en jouissance immédiate.
Mise à prix : soixante mille francs, ci 60,000 fr.

Ces immeubles sont situés à Lapaillisse (Allier).

S'adresser, pour les renseignements : 1^o à M^e BELLEMIN, avoué poursuivant; 2^o à M^{es} GOHIERRE et DUFOUR, avoués collicitants, demeurant tous à Cusset (Allier).

Tribunal de Commerce de Roanne.

FAILLITE BARRET

MM. les Créanciers de la faillite du sieur BARRET, maître-charpentier à Roanne, sont convoqués à se réunir le 25 de ce mois, à 10 heures du matin, au greffe du Tribunal de commerce de Roanne, pour entendre le compte du syndic, les propositions du failli, consentir à un concordat, sinon assister à un contrat d'union.

Roanne, le 14 août 1868.
Le Greffier, POHIER.

A LOUER

L'HOTEL DU CENTRE
Situé à Roanne, rue des Bourrasnières.

Entrée en jouissance le 1^{er} novembre 1869.
S'adresser à M^e VEILLEUX, notaire à Roanne.

A LOUER
VASTES BATIMENTS
Pouvant servir pour la fabrication
ou toute autre industrie
Situés petite rue des Tanneries.
S'adresser à M^{me} Vve DELORME ou à
M. ROLLET, carrossier.

A VENDRE A L'AMIABLE
Pour entrer en jouissance de suite.

UNE TRÈS-JOLIE
MAISON DE CAMPAGNE
Située au bourg de Villerest
Cette maison, formant un bel appa-
rtement de 5 pièces tapissées, avec che-
minées de marbre, est entièrement neu-
ve et jouit d'une vue très-agréable.
Elle est bâtie au milieu d'un clos de
vigne, avec un jardin fantaisie, plan-
té d'un grand nombre d'arbres fruitiers
et d'agrément.
On donnera toutes facilités pour le
paiement.
Pour les renseignements, s'adresser
à M^o AUROUX, notaire à Roanne.

A LOUER DE SUITE
UN APPARTEMENT
De cinq Pièces avec Cave
Rue Beaulieu, 33.
S'y adresser. 4-3

A VENDRE
Pour démolir de suite

UN HANGAR
ayant servi pour fonderie
Situé rue de l'Eglise, au Coteau.
S'adresser à M. BILLEBEAU-THULLIER,
fondeur, quai de l'Île, à Roanne. 4-3

A LOUER
Pour entrer en jouissance à la Toussaint
prochaine, ou quelques mois plus tôt
si on le désire

LE VASTE MAGASIN
ET SES DÉPENDANCES
OCCUPÉ PAR L'IMPRIMERIE FERLAY
Rue du Collège, 9, et rue Bourgneuf.
Cet établissement, ayant entrée sur
deux rues, joli logement sur la rue du
Collège, si on le désire, peut convenir
pour la fabrication ou la vente de la
cotonne, ou pour toute autre industrie
importante.
S'y adresser.

ÉCOLE DE FILATURE
DE MULHOUSE (Haut-Rhin),
fondée sous le patronage de la Société
industrielle. — Cours théoriques et pra-
tiques. — Assortiment complet de ma-
chines de filature. — La rentrée aupa-
ravant le 5 octobre prochain. Pour rensei-
gnements, écrire franco au Directeur.
L. B. 4-2

OUVERTURES DE CRÉDIT
de 10,000 à 30,000 francs.
Les négociants et industriels de la
province, désireux d'augmenter leurs
affaires, peuvent s'adresser par corres-
pondance au Directeur de l'Intermé-
diaire Provincial, comptoir de crédit,
boulev. Magenta, 29, à Paris. L. B. 6-4

DÉPURATIF DU SANG
L'EXTRAIT DE SALSEPAREILLE, composé
en forme de pilules, de M. E. Smith,
docteur en médecine de la Faculté de
Londres. — Remède doux et sûr pour
la guérison radicale de toutes les mala-
dies qui ont leur siège dans le sang,
telles que dartres, gale récurrente, rou-
geurs de la peau, démangeaisons, bou-
tons, éruptions, douleurs rhumatisma-
les et vices vénériens. Les personnes
atteintes de maladies invétérées peu-
vent, en toute confiance, avoir recours
à ce remède, qui purifie, adoucit le
sang et rétablit la santé.
Se vend au prix de 3 fr. et 10 fr. la
boîte.
Dépôt à Roanne, chez M. ROCHARD,
pharmacien, rue Impériale, L. B. 12-3

Traité pratique des organes génito-urinaires
La Préservation personnelle.
Essai médical populaire sur la gué-
rison de la débilité nerveuse et physique,
et les infirmités secrètes de la jeunesse
et de l'âge mûr, suites d'abus précoces
ou excessifs, qui épuisent prématurément
les fonctions de la virilité, détruisent
tout espoir de postérité, et mettent en
danger le bonheur du mariage, par D.
S. La Meri, n° 37, Bedford square, à
Londres, membre du collège de chirur-
giens de l'Angleterre, etc. Consultations
tous les jours. Les personnes qui ne
pourraient se rendre chez lui, peuvent
être traitées avec succès par correspon-
dance, et les remèdes sont expédiés
d'une manière secrète et certaine dans
toutes les parties du monde.
La Préservation personnelle, ornée de
nombreuses gravures et de cas, contient
les causes, les symptômes et les complica-
tions de toutes les maladies qui se
rattachent aux voies urinaires.
En vente, sous enveloppe, chez Laro-
que, libraire, quai Voltaire, 1, à Paris.
Envoyer 1 fr. 50 c. en 5 timbres-poste
de 20 cent.

VIN ANTI-GOUTTEUX
Et anti-rhumatismal
DU DOCTEUR A. D'ANDURAN
Employé avec le plus grand succès
depuis 15 ans, par les médecins de la
France et de l'étranger. Chaque flacon
est accompagné d'un traité. — Dépôts
dans toutes les pharmacies de France
et de l'étranger. L. B. 37-13

ETABLISSEMENT THERMAL
DE
SAIL-LES-BAINS
Dit les Château-Morand (Loire)
CHEMIN DE FER DU BOURBONNAIS
Station de St-Martin-d'Estreaux, entre Roanne et Lapalisse
Six sources thermales de composition différente.
1^{re} Catégorie. — Acide carbonique, Azote, Silice, Sels de potasse, Sels de
lithine, Iode, Fer, Manganèse, Glairine.
2^e Catégorie. — Acide sulfhydrique, Iode, Fer, Silice.
Immense piscine à eau courante 32 m. c. — Hydrothérapie, Gymnastique,
Cure de petit lait.
1^{re} Indication. — Maladies secrètes de l'utérus, Dyspepsies, de la peau.
2^e Indication. — Goutte, Rhumatisme (Sels de lithine et de potasse).
3^e Indication. — Affections nerveuses.
GRANDS HOTELS, PARC TRÈS VASTE. — BUREAU TÉLÉGRAPHIQUE.
S'adresser, pour tous renseignements, pendant la saison, à l'Établissement;
avant et après la saison, à la Direction, rue Sainte-Elisabeth, à Roanne.

RENSEIGNEMENTS & PUBLICITÉ
BUREAU DE L'INTERMÉDIAIRE
Ruede la PAIX, 2, à SAINT-ÉTIENNE
Ce bureau offre de faire tous les renseignements commerciaux, n'importe de
quelque nature qu'ils soient, pour le département, la France et l'étranger. Il
donnera de promptes solutions, des références très-claires et précises.
On se charge de toutes affaires, litiges, rentrées de créances douteuses, ven-
tes et achats de propriété, demandes d'emprunt, placements de fonds.
Location de maisons, d'appartements, distribution d'imprimés, lettres de
décès, affichage en ville et dans toute la France. Crieur et Afficheur publics.
Le tout avec célérité et à des prix très-réduits.
Adresser les demandes ou écrire franco à MM. les Directeurs-Gérants de
l'Intermédiaire, rue de la Paix, 2, Saint-Étienne.
On demande des agents dans les cantons où il n'y en a pas de nommé.

JOURNAL DES DEMOISELLES
(36^e Année)
Le JOURNAL DES DEMOISELLES paraît le
1^{er} de chaque mois, par livraison de 32 pages,
avec Planches de Patrons : Robes, Manteaux,
Lingerie, Broderies, Tapissieries, Cartonnages.
— 18 Gravures de Modes. — Gravures artisti-
ques. — Fac-similé d'Aquarelles. — Musique.
Paris : 10 francs. — Départements : 12 fr.
TROIS ÉDITIONS BI-MENSUELLES
Paraissant en deux fois, le 1^{er} et le 16 de
chaque mois.
La Violette, avec un grand Patron, imprimé
recto et verso.
Paris : 15 francs. — Départements 18 fr.
La Bleue, avec 50 Gravures — total 75 par
an et 8 pages de Modes, Chronique, etc.
Paris : 16 francs. — Départements : 18 fr.
La Verte, avec les Patrons et les Suppléments
de Modes, des deux autres Éditions; plus, cha-
que mois, une planche de Patrons à découper, à
pièces indépendante.
Paris : 20 francs. — Départements : 24 fr.
Les Abonnements se font que pour l'année
entière et datent du 1^{er} janvier.
On s'abonne à l'un ou à l'autre des deux journaux en envoyant un mandat de poste ou une
valeur timbrée, à vue sur Paris, à l'ordre du Directeur du Journal.
Toute Personne des Départements qui en fera la demande par lettre affranchie recevra
franco un numéro spécimen de l'un des deux journaux.
A Paris, 1, Boulevard des Italiens, même Administration que LE PETIT COURRIER
DES DAMES, Journal de Modes (46^e année).

LA POUPEE MODELE
Journal des Petites Filles (5^e Année)
La Poupée modèle paraît le 15 de
chaque mois en une livraison de 24 pages de
texte, — contenant de petits contes mo-
raux, — conseils aux petites filles, — gravures
de modes d'enfants et de poupées, —
travaux d'aiguille et de tapissieries faciles à
exécuter, etc.; — images coloriées, surprises,
feuilles à découper, etc.; — cartonnages,
— joujoux, — petit théâtre, — Musi-
que, etc.
Prix : 6 fr. par an pour Paris. — 7 fr. 50 c.
pour les Départements.
La collection entière des quatre premières
années forme quatre beaux volumes in-8. —
Même prix que l'abonnement.
L'abonnements ne se font que pour l'année
entière et datent du mois du 15 novembre.

ASTHME ! ASTHME !
L'efficacité des Cigares JOY est aujourd'hui incontestable, comme le prouvent les attestations
des médecins et les remerciements que nous adressent les personnes que ces Cigares ont guéries. —
Dépôt : Pharmacie ROBERTS et C^o, place Vendôme, 23. — Prix : 3 fr.; 10 boîtes, 28 fr. contre mandat.
PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS ! Guérison prompte et sans trace
des écharnes, courbures, piérides, dartres, ardeurs, réapparition
exacte du poil, par le Réparateur Tricard. — Flacons de 2 fr. 50 et
1 fr. 50 avec instruction. Dépôt général : Pharmacie TRICARD,
aux Termes, 47, Paris. — Se trouve dans les Pharmacies.

ORFÈVRE CHRISTOFFLE
MANUFACTURE à Paris, rue de Bondy, 56
SUCRERIE à CARLSRUHE
COUVERTS ALFÉNIDE
Fidèles aux principes qui nous ont toujours guidés : Livrer au meilleur marché possible les meilleurs produits, nous nous
efforçons de faire connaître au public les modifications que l'expérience et des perfectionnements récents introduits dans notre fabrication nous
ont permis d'apporter à notre tarif de couverts.
Ces améliorations sont :
1^o Suppression du métal jaune dans la fabrication des couverts.
2^o Emploi exclusif du MÉTAL BLANC, DIT 'ALFÉNIDE, pour cette fabrication.
3^o Augmentation de la charge d'argent.
4^o Abaissement du prix des couverts.
Notre représentant est : à Roanne, M. DEFFORGES.

SEPTIÈME ANNÉE
PRIX D'ABONNEMENT :
PARIS ET DÉPARTEMENTS : UN AN, 10 f.
LE MIROIR PARISIEN
JOURNAL DES DAMES ET DES DEMOISELLES
LE MEILLEUR MARCHÉ, LE MIEUX IMPRIMÉ, LE PLUS COMPLET ET LE MIEUX RÉDIGÉ DE TOUTS LES JOURNAUX DE MÔDES
Cet intéressant journal est imprimé sur très-beau papier format grand in-8 Jésus; paraît
le premier de chaque mois; sa rédaction est des plus variées et sa direction morale. Il
contient dans chaque numéro mensuel un choix de littérature, poésies, signé : Lamartine,
Victor Hugo, J. Sandeau, J. Janin; Marguerite de Foudras, Th. Midy, Sténio, R. Delastille,
A.-C. Bouyer, article de mode, chronique parisiennne, revue des théâtres, etc.; ses numéros
contiennent un grand nombre de gravures de modes colorées, revues de théâtres, etc.; ses numéros
coûts et manchettes dessinés sur étoffe, tapissieries, orochet, filets, confection, lingerie,
belles gravures, jolis travaux de dames; choix de musique, quadrilles, polkas, polka-
mazurkas, valses, romances, etc., enfin tout ce qui peut plaire, intéresser, amuser,
instruire et charmer ses lecteurs.
La direction du journal en réduisant le prix de l'abonnement a voulu favoriser les abon-
nées des départements, qui n'auront plus qu'un faible droit de poste à payer pour envoyer le
prix très modeste de 10 fr. pour un an d'abonnement à dater du 1^{er} octobre 1866.
Les abonnements se font pour un an, à dater du 1^{er} octobre, du 1^{er} janvier, du
1^{er} avril ou du 1^{er} juillet année courante, payables en un mandat sur le poste à l'ordre
du directeur, boulevard Saint-Michel, 43, à Paris, et chez tous les libraires de France et
de l'étranger.
On s'abonne au Miroir Parisien, dans nos bureaux (sans augmentation de prix).

ETABLISSEMENT THERMAL
DE
SAINT-ALBAN
Ouverture le 15 Mai
Bains d'eau douce, d'eau minérale et de vapeur. — Douches. — Piscines.
Traitement par le gaz acide carbonique.
ETABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE
Sous la direction du docteur GILBERT-DIERCOURT.
EAUX MINÉRALES
EAUX & LIMONADES GAZEUSES
Bouteilles neuves de toutes formes, Bonbonnes, Cruches,
Bouchons, Cloches à bouteilles et melons.
ENTREPOT GÉNÉRAL, HOTEL SAINT-LOUIS
ROANNE

SALON DE COIFFURE
A. VALLAS
RUE DES BOURRASSIÈRES, 4
A ROANNE
Grand assortiment de postiches
en cheveux, pour dames et pour
hommes.
Grande nouveauté de chignons
lisses, frisés et ondulés.
Spécialité de tous travaux en che-
veux.
Réparation de chignons de tous
modèles.
Nouvelle coiffure russe.
Voiles et couronnes de mariées;
fleurs poursoirées.
PARFUMERIE DES MAISONS
EN RENOM
LUBIN, GELLE, VIOLET,
PINEAU & PIVET
GRAND ASSORTIMENT
DE PEIGNES RUSSES,
BROSSES À TÊTE,
A HABIT, À CHAPEAUX,
À ONGLES, À DENTS,
À PEIGNES
ET ARTICLES DE GOUT
SALON SPÉCIAL
DE COIFFURE
POUR DAMES
SALON POUR LA TEINTURE
DES CHEVEUX
MAGASIN DE PARFUMERIE
DES PRINCIPALES PARFUMÈRES
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
VÉRITABLE VINAIGRE DE BULY, 1 fr. 15 — SAVON ROYAL DE THRIDACE, 1 fr. 40

COMPAREZ LA NOUVELLE SOURCE DE
SAINT RÉMY GALLMIER
La plus gazeuse, éminemment plus éloignée de la rivière et puisée au griffonnème,
sans l'emploi de pompes aspirantes.
GAZAUX frères, concessionnaires à Saint-Galmier.
A LYON, au dépôt spécial, 15, rue Bourgelat. (Ecrire.) L. B. 26-9

LE MEILLEUR
FERRUGINEUX
Ce sont les Pastilles de Schaedelin, au
phosphate de fer, pour combattre l'appauvrisse-
ment du sang, les pâles couleurs, les maux, cram-
pes d'estomac, etc.; elles remplacent avec le plus
grand succès l'huile de foie de morue, si
désagréable au goût, et conviennent aux personnes délicates. Chez Schae-
delin, pharmacien, 28, rue des Lombards, Paris. Prix : la boîte, 1 fr. 50; par
la poste, 1 fr. 70. L. B. 18-14

VINAIGRE DE TOILETTE
DE
JEAN-VINCENT BULLY
MÉDAILLE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.
SEUL VINAIGRE RÉCOMPENSÉ.
Ce Vinaigre doit sa réputation universelle et son incontestable supé-
riorité sur l'eau de Cologne comme sur tous les produits analogues,
non-seulement à la distinction et à la suavité de son parfum, mais encore
à ses propriétés extrêmement précieuses pour tous les soins d'hygiène.
Le Vinaigre de JEAN-VINCENT BULLY jouit du reste pour tous les usages
de la toilette d'une telle faveur qu'elle suffit seule à son plus grand éloge.
L'unique chose qui reste donc à recommander au public, c'est d'éviter les
contrefaçons :
EN REFUSANT tout flacon où le nom de JEAN-VINCENT BULLY
serait précédé des mots dit de, ou de toute autre formule semblable.
EN EXIGEANT l'enseigne Au Temple de Flore, — LE BOUCHAGE
INTACT, — LA SIGNATURE DE J.-V. BULLY sur le cachet en cire noire, —
la contre-étiquette fixant au col du flacon le FIL BLANC, ROSE, VERT ET
NOIR, terminée par LA MÉDAILLE DE GARANTIE.
A Paris, 67, rue Montorgueil.